

ID: 074-200006450-20231208-1623-DE



## Groupement Local de Coopération Transfrontalière des Transports Publics Transfrontaliers

## Extrait du registre des délibérations de l'Assemblée

**DEPARTEMENT** DE LA HAUTE-SAVOIE Affichage de la Convocation

23 novembre 2023

L'An deux mille vingt trois, le 08 décembre,

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers

s'est réunie en session ordinaire, sous la

Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à

15h00, suivant convocation légale du 23 novembre 2023.

## Nombre de délégués présents ou représentés : 7

Présents titulaires : Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne - Rhône-Alpes), Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes),

Présents suppléants: Monsieur David FAVRE (GE), Monsieur Jean-Charles LAGNIAZ (VD),

Absents excusés: Monsieur Pierre MAUDET (GE), Madame Nuria GORRITE (VD),

Secrétaire de séance : Monsieur Julien BOUCHET

## N° 16/23 – Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux et nomination des représentants d'associations locales

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'à la suite de l'élection du Vice-Président du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, il convient de procéder à la désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux.

Monsieur le Président rappelle que cette commission doit d'une part examiner chaque année le rapport du ou des délégataires du groupement, et d'autre part être consultée sur le principe de toute délégation de service public local.

L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales stipule que cette commission est présidée par le Président du groupement ou son représentant, et est composée de membres de l'assemblée ainsi que de représentants d'associations locales.

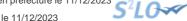
Suite à cet exposé et à l'unanimité, l'assemblée PREND ACTE de la fonction de Président de la commission consultative des services publics locaux exercée par le Président du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, et **DESIGNE** les membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Hubert BERTRAND	Monsieur Jacques DUBOUT
Monsieur Julien BOUCHET	Monsieur Nicolas LAKS
Monsieur Cyril DEMOLIS	Monsieur Christophe ARMINJON
Monsieur Pierre MAUDET	Monsieur David FAVRE
Madame Nuria GORRITE	Monsieur Jean-Charles LAGNIAZ









ID: 074-200006450-20231208-1623-DE

L'assemblée **NOMME** les représentants d'associations locales suivants :

- Groupement Transfrontalier Européen, 50 rue de Genève BP 35 74103 ANNEMASSE cedex 03,
- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne -Rhône - Alpes, Chez ADTC - MNEI 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE

Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus Ont signé au registre tous les membres présents Pour extrait certifié conforme Archamps, le 08 décembre 2023

> Le Président Patrice DUNAND